

En vue du renforcement des effectifs de la gendarmerie sur le territoire, la Communauté de Communes du Val de Morteau va financer la construction d'un nouvel immeuble d'habitation au 24 Les Vinottes à Morteau qui sera ensuite loué à la Gendarmerie.

Les besoins en locaux habitables se ventilent de la manière suivante : trois appartements de type 4 d'une surface d'environ 90 m², un appartement de type 5 d'une surface d'environ 110 m² et trois hébergements pour gendarmes adjoints volontaires (GAV) d'une surface d'environ 25 m². L'aménagement des dépendances et des abords est également prévu dans cette opération.

Le bâtiment répondra au label Très Haute Performance Énergétique (THPE 2005) et les travaux vont démarrer.

